



Abonnement avec une adresse mail temporaire.

Par **Toufik55**, le **14/05/2020** à **02:10**

Bonjour,
Je suis extrêmement gêné... au début confinement j'ai souscrit à un abonnement d'un site pour adulte avec une adresse mail temporaire pour éviter tout spam etc. L'abonnement coûtait 1€ environ pour 1 jour je pensais avoir correctement annulé le prélèvement automatique mais apparemment pas et me voilà prélevé de 39,99€ sur un compte auquel je n'ai plus le code et aucun moyen de changer de mot de passe vu que l'adresse mail était temporaire... je me sent extrêmement bête...
L'abonnement a été fait par carte bancaire et le prélèvement est au nom de Mbi-probiller.co si je fais opposition sur ma carte est-ce que le problème sera réglé? Sinon qu'est-ce que je suis censé faire?
Merci de bien vouloir m'aider s'il vous plaît...

Par **morobar**, le **14/05/2020** à **08:10**

Bonjour,
je me sent extrêmement bête...
Vous connaissez maintenant le coût d'une bêtise.
Sinon qu'est-ce que je suis censé faire?
Contacter de toute urgence votre conseiller bancaire.

Par **Lag0**, le **14/05/2020** à **10:55**

j'ai souscrit à un abonnement d'un site pour adulte avec une adresse mail temporaire
Bonjour,
Qu'est-ce qu'une adresse mail temporaire? Une adresse

mail qui est automatiquement supprimée au bout d'un moment ? Je ne connais pas ce principe, êtes-vous certain de cela ?

Par **Toufik55**, le **14/05/2020** à **12:28**

Oui c'est cela des site proposent ce genre de service vous avez accès aux mail reçus durant un temp établi une fois ce temp écoulé une nouvelle adresse mail est générée. Le temp étant écoulé avec l'adresse mail utilisé pour l'abonnement je ne peut donc pas réinitialiser le mot de passe et je n'ai donc plus accès au compte...rn

Par **Toufik55**, le **14/05/2020** à **12:32**

Merci de vos réponses. rnrnL'organisme gérant les paiements étant Mbi-probillier.co je les ai contacté et j'ai demandé l'arrêt des prélèvements sur leurs support. Ils m'ont donc confirmé cette annulation après quelques vérification très simple. j'attends donc le mois prochain afin de vérifier qu'aucun prélèvement ne sera refait. rnrnMerci beaucoup